

## **Conseil d'administration 2006-2 : Lundi 18 décembre 2006, 14h @HLM**

### **Procès verbal**

#### **Présence**

**Membres du CA présents:** SCC/ Luc Molins – Territoires de Cirque/ Marc Fouilland – FFEC/Christophe Crampette – Cie isis/Mare-Paule Bancel – Cie Pré-oc-coupé/Sandrine Pouillet – Ecole supérieure des arts du cirque de Rosny-sous-bois/Bernard Turin – Cirque Métropole/René Roquier – ADDM84/Bérengère Monnier – Le petite Quevilly/Gérard Marcon – SFA/Michel Gautherin

**Membres du CA absents excusés :** APIAC/Claire Peysson – Cirque Plume/Bernard Kudlak- SNC/Christophe Herry - Cirque Arlette Gruss/Alain Lhomme donne pouvoir à Luc Molins/ SCC- Ville du Mans/Yves Glisière donne pouvoir à Luc Molins-SCC- 2Rue2cirque/Rémy Bovis - Arc en cirque/Eric Angelier donne pouvoir à Christophe Crampette-Ffec

**Invités au CA :** SFA/ Jean-François Pujol - pour le SCC, Emilie del Molino, coordinatrice SCC, Karwan/Michel Almon

#### **Ordre du jour**

- 1) Signature des présences
- 2) Actualité des groupes de travail :
  - validation des notes de synthèse (voir sur [www.apemsac.org/1textes.html](http://www.apemsac.org/1textes.html))
  - mise en place d'une méthode de travail et d'un calendrier d'enjeu
    - 2)a- Groupe de travail Financement
    - 2)b- Groupe de travail Equipement
    - 2)c- Groupe de travail Formation
- 3) Calendrier des instances (CA et AG)
- 4) Définition d'une stratégie de communication
- 5) Adhésions à valider
- 6) Liste des adhésions et cotisations à jour
- 7) Divers

**Le quorum est atteint, le CA s'ouvre et l'ordre du jour est adopté.**

#### **2) Actualité des groupes de travail :**

Préambule : Les groupes de travail s'autogèrent dans leur envoi de convocations et de comptes-rendus mais informent le secrétariat des dates de réunions fixées, pour faciliter la communication générale.

##### **2) a- Groupe de travail Financement**

L'idée d'actualiser l'étude réalisé par JC Bonneau en 2003 - pour déterminer de façon plus précise l'assiette d'un éventuel fonds de soutien, n'a pas été retenue par le groupe de travail.

Le groupe de travail se fixe comme objectif de préconiser pour le 15 juin 2007 des formes de financement (nouvelles ou existantes mais à développer) susceptibles d'accompagner le développement des arts du cirque.

Comme l'indique les statuts, il s'agit d'avancer d'une part sur la préfiguration de mécanismes de soutien (notamment via une réflexion sur la faisabilité d'un fonds de soutien pour les arts du cirque) et d'autre part sur les autres formes de financements possibles.

Concernant le fonds de soutien, le groupe de travail souhaite lancer des demandes de rendez-vous (CNV, Sacem, Sacd, Dmdts-service fiscalité, AMF, ARF, FNCC, Sénateurs, collectivités locales...), pour s'entretenir sur le fonctionnement des fonds de soutien et sur les enjeux économiques actuels du secteur des arts du cirque. Le CA valide le principe des demandes de rendez-vous, les courriers seront rédigés par le groupe de travail puis validés par le bureau de l'Apemsac.

Les membres du groupe de travail ne souhaitent pas pour autant se couper des autres pistes de réflexion et ne vont pas se limiter à étudier les possibilités de se raccrocher à l'existant des fonds de soutien mais plutôt élargir le champ des possibles. Le groupe de travail estime que nombres de points doivent être soulevés avec le CNV- notamment- afin de se rendre compte de l'adaptabilité ou non d'un tel mécanisme pour les arts du cirque.

## 2) b- Groupe de travail Champ d'intervention

Les membres du groupe de travail proposent de lancer une étude en s'appuyant au préalable sur l'analyse de plusieurs rapports/enquêtes déjà effectués sur le secteur dans différentes régions (région Paca avec Arcade par exemple), afin de dresser le panel des besoins du secteur et de pouvoir prioriser les améliorations à apporter à court, moyen et long terme. Cependant, cette méthode peut s'avérer longue et périlleuse. Le CA propose donc d'avancer de manière moins ambitieuse en laissant le soin aux membres du groupe de travail de hiérarchiser les éléments prioritaires. Parallèlement, le CA demande au groupe de travail de mieux définir et limiter son champ d'étude et de préconisation.

## 2) c- Groupe Formation

Le groupe de travail propose d'étudier 4 secteurs, définis comme :

1<sup>er</sup> secteur : La formation dans le secteur de la pratique amateur et des écoles professionnelles (et supérieures)

2<sup>ème</sup> secteur : La formation continue, permanente et la reconversion

3<sup>ème</sup> secteur : La formation des techniciens et la formation des administrateurs

4<sup>ème</sup> secteur : La formation des enseignants

Premier chantier : la pratique amateur, la formation professionnelle et les écoles supérieures.

En effet, n'oublions pas que le secteur amateur est le vivier des artistes et du public de demain. La formation se doit d'y être exigeante pour diminuer les risques d'accidents ainsi que les pathologies graves qui peuvent « casser » de futurs artistes. D'où l'importance des diplômes d'enseignement à préconiser bien en amont des grandes écoles. Notons que le Brevet Professionnel Jeunesse et Sport « Cirque » (BP JEPS Cirque) ainsi que le Diplôme d'Enseignement (DE) sont finalisés.

Il faudra également s'interroger sur la politique du ministère de la culture quant à la formation, quelle est-elle ? Aujourd'hui, une seule école supérieure, le CNAC est correctement financée et bien structurée - ce dont se félicite le groupe de travail. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les écoles dites préparatoires. L'Ecole de Rosny et l'Ecole Fratellini n'ont pas les moyens nécessaires à un bon fonctionnement. C'est l'ensemble de la filière qui doit être repensé en prenant en compte les complémentarités entre écoles et les attentes du secteur professionnel.

Se pose aussi la question de la "saturation" du marché de l'emploi des artistes de cirque. Sans aller jusqu'à tomber dans le piège d'un numerus clausus, il est clair que la non-régulation risque de poser des problèmes. Beaucoup de professionnels sont déjà sortis des écoles et environ 40 artistes en sortent par an. Sommes nous en surchauffe ? La régulation pourrait passer par des concours d'entrée plus échelonnés dans le temps (tous les 2 ans au CNAC, par exemple). La réflexion est vaste et se poursuit au sein du groupe de travail.

## 3) Calendrier des instances (CA et AG)

Prochaines dates de réunions :

Jeudi 18 janvier 2007, 14h, HLM=> Groupe de travail Champ d'intervention

Vendredi 9 février 2007, 13h30, ADDM84, Avignon=> Groupe de travail Formation

Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2007 10h30, HLM=> Groupe de travail financement

**Lundi 12 mars 2007, 10h, HLM=> Groupe de travail financement, formation et champ d'intervention**

**14h, HLM=> Conseil d'administration**

**Lundi 14 mai 2007, 10h, HLM=> Groupe de travail financement, formation et champ d'intervention**

**14h, HLM=> Conseil d'administration**

**Lundi 2 juillet 2007, 14h, HLM=> Assemblée générale**

## 4) Définition d'une stratégie de communication

Il est décidé de préparer un communiqué à paraître dans le prochain Stradda de HLM, 15/04/2007.

## 5) Adhésions à valider

Les nouvelles adhésions de l'Arc-Reze/Alain Taillard et de l'Ecole de cirque de Lyon/Eve Domenach sont validées à l'unanimité par le CA de l'Apemsac. Quatre adhésions avaient déjà été validées en novembre par courrier électronique : La Grainerie, la cie Sycoum Cirk, le cirque Nomade et la cie Talisao.

## 6) Liste des adhésions et cotisations à jour

Les membres de l'Apemsac doivent s'acquitter de leur cotisation 2006 de 15 euros et peuvent d'ores et déjà payer leur cotisation 2007 de 60 euros. Lors de l'AG du 2 juillet 2007, tous les membres devront avoir réglé leurs cotisations 06 et 07 pour que leurs adhésions et votes soient valides.

## 7) Divers

Les membres décident d'inviter lors des futurs CA de l'Apemsac Jean-François Pujol, avec voix consultative, en attendant la prochaine AG et sa candidature comme membre du CA représentant le groupe sectoriel salariés.

**Fin du CA à 17h.**